

CSE des 28 et 29 juin 2022 L'essentiel à retenir

La session a débuté par une déclaration de l'UNSa Aérien portant sur le projet « Flex Office » impactant les services AWACS, Engineerings Cabine MT IC CS, TS et Plateau Technique. *A lire au dos.*

Les sujets principaux abordés lors de la Commission :

- **Politique sociale, conditions de travail, Emploi et Bilan social** : les élus UNSa Aérien ont voté **CONTRE les 2 bilans présentés**. « Sous-effectif du au PDV, pas suffisamment de recrutement, blocage des Mentions Complémentaires, difficultés de passage de l'examen de technicien, process d'évolution, de détection, d'évaluation et de mobilité trop long » **impossible pour vos représentants UNSa Aérien d'être en accord avec la direction** de la DGI avec toutes les problématiques rencontrées par les salariés.
- **Financement des moteurs de rechange, filiale NEWCO AIR FRANCE** : comme déjà évoqué, il s'agit d'un montage financier (durée indéterminée mais la direction souhaite y mettre fin au bout de 5 ans max) avec un investisseur privé afin de rembourser une partie des PGE¹. Les représentants UNSa Aérien demandent que la direction informe plus en détail sur les chiffres de ce montage financier ; combien de moteurs, quel % de ce mariage entre le fond de pension américain Apollo et Air France. A ce jour le montage financier ne semble pas très précis. Pas très sérieux pour un tel projet. **Les élus UNSa Aérien se sont opposés à ce projet en session de CSE Central**. Tout le monde ne peut pas en dire autant !
- L'organisation du **projet « Single Roof »** est présentée ; **Les élus UNSa Aérien ont voté POUR** mais ont **alerté la direction des moteurs sur la communication aux salariés** concernés. En effet, nul ne peut remettre en cause l'existence de ce projet primordial pour la DGI et la Compagnie. Mais il faut être encore plus attentif aux retours des salariés concernés.
- **Bonne nouvelle ?** On s'oriente vers une augmentation des vols commerciaux pour cet été. Les représentants UNSa Aérien ont exprimé leur inquiétude sur la faisabilité de passer toute la charge prévue compte-tenu du sous-effectif à la DGI et plus globalement dans le secteur de l'aérien.

La reprise qui se dessine nous inquiète. Les représentants de la direction semblent faire l'autruche face aux difficultés de terrain. Désorganisation dans les services, Motivation dans le trou noir, il est difficile pour tous de penser que le ciel va s'éclaircir.

Pour autant, vos représentants UNSa Aérien sont sur le pont afin de vous aider à passer cette longue crise, qui est loin d'être finie.

Vos élus et représentants UNSa Aérien AF sol.

¹ PGE : Près Garantis par l'Etat

Rejoindre l'UNSa Aérien SNMSAC



DECLARATION DES ELUS UNSa Aérien au CSEI du 28 Juin 2022

Projet Flex Office des services AWACS, Engineerings Cabine MT IC CS, TS et Plateau Technique.

Avec la mise en place du Flex Office dans ces services, la configuration du « 1 bureau pour 1 employé » n'existe plus. La mise en place du Flex Office est une mesure d'économie pour l'entreprise, mais n'est pas toujours une solution adaptée aux besoins des salariés dans le cadre de la mission qu'ils doivent remplir ; Les risques sont nombreux : perte d'efficacité, isolement, sentiment de ne plus être à sa place, augmentation des RPS, stress....

Tous les métiers ne sont pas adaptables au Flex Office ; Pouvoir échanger de façon permanente avec ses collègues n'est ni une nécessité, ni un indispensable besoin.

Que dire sur les conditions de travail de la fonction technique ?

Le métier de fonction technique a impérativement besoin de calme et de concentration car il nécessite la maîtrise d'une multitude de logiciels informatiques et d'applications dédiées, affichés simultanément sur, au minimum, deux écrans.

Beaucoup d'agents se posent une multitude de questions, ne se projettent pas dans ce nouveau mode de travail et soutiennent que le Flex office n'est pas du tout adapté à leur métier.

Pourquoi Air France souhaite mettre en place le Flex Office ?

EC-CO-NO-MIE ; Tout le monde aura compris que l'entreprise veut faire des économies, mais quel en sera le prix pour les salariés ?

Air France a-t-elle analysé les conséquences de la dégradation des conditions de travail avec un impact réel sur la gestion du maintien de navigabilité, et indirectement sur la Sécurité des Vols (SDV) ?

On a bien compris qu'Air France a pour objectif de réduire la surface des locaux : pour exemple, le télétravail mis en place pendant la crise COVID ou les déménagements de services vers des bâtiments aux loyers moins chers.

Mais qui s'est intéressé à la QVTT (qualité de vie en Télétravail) de ces employés ?

Sont-ils tous bien équipés et correctement installés chez eux ?

Les écrans grands formats font ils partie du minimum nécessaire pour les agents de la fonction technique ?

L'UNSa Aérien émet de sérieux doutes sur l'installation de certains agents en télétravail, sachant qu'aucune subvention n'est accordée pour les télétravailleurs en télétravail occasionnel ou alterné (TTO, TTA).

Pour conclure, l'économie faite par Air France vaut-elle qu'on prenne autant de risques par la mise en place du Flex Office pour ces métiers très particuliers ?

Nous vous invitons à y réfléchir sérieusement.